

BULLETIN DE PRISE DE LICENCE

SAISON 2025 - 2026



Ce document permet de recueillir les informations nécessaires à la commande de votre licence en ligne par votre club.

Nouveauté : A l'issue de la saisie en ligne de vos informations par votre club, vous devrez valider vos données individuelles pour confirmer votre demande de licence ou d'option(s).

Cette saison la fédération met en place un nouveau système pour la prise de licences.

1ère Étape

Remplir

- Le bulletin de prise de licence **doit être rempli lisiblement** (si le handicap ne le permet pas, se faire aider par une personne). **Il faut absolument avoir une adresse mail.** Pour les couples il faudra 2 adresses distinctes.
- Pour les mineurs et personne sous tutelle, remplir **obligatoirement** le document "procuration".

Une fois votre dossier **complet** (bulletin, certificat medecinal, règlement et procuration si besoin), merci de le déposer au club ou à votre responsable de l'activité

2ème Étape

Une fois votre licence saisie par le club, un mail vous sera envoyé par la FFH afin de vérifier les informations saisies par le club (coordonnées, sports, options, handicap...).

Il sera demandé :

- Un complément d'informations concernant le handicap.
- De vérifier les options sportives (attention : le montant affiché n'est pas celui que vous réglez au club)
- Une pièce d'identité RECTO-VERSO (en PDF ou JPEG sur la même page) pour les cadres afin de vérifier l'honorabilité : **OBLIGATOIRE**

Cette étape permet de valider officiellement votre licence au club et ainsi vous autoriser à pratiquer.

Certificat Médical

Sur le certificat médical HANDISPORT, demandez bien à votre médecin de cocher l'ensemble des sports que vous POUVEZ pratiquer dans le cadre d'Handisport. En effet, ce dernier sera valable 3 ans, ainsi une opportunité pourra se présenter à vous lors d'une initiation ou d'un stage

BULLETIN DE PRISE DE LICENCE

SAISON 2025 - 2026



MES INFOS

Nom / Prénom Sexe H F

Adresse

CP Ville Pays

Nationalité Date naissance

E-MAIL

Téléphone J'étais licencié(e) l'année dernière Oui Non

ADRESSE E-MAIL INDISPENSABLE POUR VALIDER LA LICENCE (IMPORTANT : ÉCRIRE LISIBLEMENT ET EN MAJUSCULES)

Contrôle d'honorabilité des cadres, dirigeants et officiels - Dispositif du Ministère des Sports :

Si j'accède à des fonctions d'encadrant, de dirigeant, de juge et/ou arbitre, je dois impérativement transmettre mon identité complète pour permettre à l'état de contrôler l'obligation d'honorabilité au sens de l'article L.212-9 du code du sport. Ces informations seront à compléter lors de la validation individuelle de ma licence.

LA PERSONNE :

- Est autonome et responsable dans ses démarches (majeur, mineur émancipé, ...)
- Est sous l'autorité parentale (mineur, sous-tutelle, ...)
- Est sous l'autorité d'une tierce personne autre que la sphère familiale : **PROCURATION A REMPLIR**

Si vous avez cochéz la deuxième proposition :

Nom / Prénom du représentant :

Adresse mail du représentant :

Date naissance du représentant :

MÉDICAL

- Certificat d'absence de contre-indication
- Aucun document médical (cadre administratif)

Valide Déficient Visuel Déficient Auditif

Fauteuil roulant manuel en permanence

Fauteuil roulant électrique en permanence

Fauteuil roulant manuel (pouvant se déplacer sur quelques mètres)

Marchant **sans** aide technique

Fauteuil roulant électrique (pouvant se déplacer sur quelques mètres)

Marchant **avec** aide technique

MES OPTIONS

Je veux m'inscrire

sports	Loisir	Compétition
Athlétisme		
Badminton		
Basket Fauteuil		
Cyclisme/Tandem		
École du sport		
Escrime		
Fitness		
Futsal		
Gym adaptée		
Handi Danse		
Jeux de bois		
Longe côté		
Marche Douce		
Natation		
Plongée		
Showdown		
Surf		
Tennis de table		
Tir à l'arc		
Torball		
Boccia		
Sarbacane		

CLUBS CONVENTIONNÉS

Clubs	Cocher si c'est oui
La rapiere (escrime)	
CNPK (longe cote portsal)	
PPCK (tennis de table)	
UFOLEP (tir à l'arc, Boccia, Sarbacane)	
CGPI (gym adaptée)	
Natation : (armoricaine de brest)	
Natation : (CNB)	

LICENCES DANS UN AUTRE CLUB HANDISPORT

Réductions et infos sur les tarifs licences

- Je suis déjà titulaire d'une option loisir ou cadre : mes nouvelles options loisir ou cadre sont gratuites, et je ne paye que la différence pour ma première option compétition.
- Je suis déjà titulaire d'une option compétition : mes nouvelles options loisir ou cadre sont gratuites, mes options supplémentaires compétitions sont à demi-tarif.
- Si mon club est une association qui dépend d'un établissement (ESMS) ou un établissement ayant des statuts associatifs* : je bénéficie d'une réduction de 15€ sur ma première option loisir.
- Je souhaite bénéficier d'une réduction de licence dans le cadre d'une convention entre la FFH et un de ses partenaires (fédération, APF, AFM Téléthon, ...)* : Je dois obligatoirement fournir un justificatif à mon club avant la prise de licence - aucun remboursement n'est possible après commande de la licence.

*Ces deux dispositions ne sont pas cumulables

TOTAL DE CE QUE JE DOIS PAYER...

Par chèque Par carte directement au club Par cheque Vacances

Tutelle / curatell précisez le mail :

Règlement sportif

- Je pratique en **LOISIR (1 ou plusieurs sports)**, je paye : **70€**
- Je pratique un **sport en COMPETITION**, je paye : **107€**
- Je pratique **deux sports en COMPETITION**, je paye : **142€**

Nous nous occupons de votre inscription à l'UFOLEP

(-) Réduction éventuelle (€) :

70€ : je possède une réduction PASS'SPORT, précisez le code reçu :

Vous souhaitez faire un don à l'association, montant :

= TOTAL A PAYER : _____ €

BULLETIN DE PRISE DE LICENCE

SAISON 2025 - 2026



ASSURANCE

Je soussigné(e) déclare avoir :

pris connaissance des notices d'information remises par mon club et relatives aux garanties de base attachées à ma licence, à leur coût, et aux éventuelles activités exclues des garanties d'assurance. pris connaissance du bulletin d'adhésion à l'option complémentaire individuelle accident me permettant de souscrire aux garanties complémentaires proposées, directement auprès de la MAIF.

Garantie de base Individuelle Accident :

- OUI, je souhaite bénéficier de la garantie « Individuelle Accident » comprise dans ma licence FF
- HANDISPORT. NON, je renonce à bénéficier de la garantie « Individuelle Accident » et donc à toute couverture en cas d'accident corporel (coût déduit en cas de renonciation : 0.83 € TTC).

SIGNATURE

Licencié :

Je déclare sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont exacts et certifie mon choix de souscrire à une licence à la FFH. Dans ce cadre, je m'engage à en respecter les statuts et le règlement intérieur.

Honorabilité :

J'atteste avoir été informé(e) de la mise en place d'un contrôle d'honorabilité pour toute personne exerçant ou souhaitant exercer une fonction d'éducateur sportif, d'exploitant d'établissement d'APS, ou d'officiel technique au sens des articles L. 212-9 du code du sport. A ce titre, je consens à la transmission des éléments constitutifs de mon identité par la FFH aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité selon les articles D.131-2 et D.131-2-1 du code du sport soit effectué le cas échéant. J'atteste sur l'honneur ne pas avoir fait l'objet de condamnation en référence à l'Article L212-9.

Date :

Signature du licencié ou de
son représentant légal :

BULLETIN DE PRISE DE LICENCE

SAISON 2025 - 2026



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

INFO pour la saison 2025/2026 : changement concernant les documents médicaux

Il est de la responsabilité du club de vérifier que les documents médicaux (**Certificat d'Absence de Contre Indication = CACI** - ou **Questionnaire de Santé FFH**) fournis par le licencié sont conformes aux règlements fédéraux. Votre club doit conserver ces documents (CACI ou le volet "attestation de réponse" du QS FFH) et les tenir à disposition de la fédération en cas de besoin. Voici un résumé sous forme de schéma de ces règles :

LICENCIÉ(E) MINEUR

PREMIÈRE DEMANDE OU
RENOUVELLEMENT D'UNE
OPTION CADRE NON
PRATIQUANT

RIEN À FOURNIR

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ FFH

PREMIÈRE LICENCE

Options :

- Loisir
- Cadre pratiquant

RENOUVELLEMENT LICENCE

Options :

- Loisir
- Compétition
- Cadre pratiquant

CACI

PREMIÈRE OPTION DANS UNE DISCIPLINE

- Compétition
- Activités à contraintes particulières*
- Une réponse "oui" au QS

RENOUVELLEMENT OPTION DANS UNE DISCIPLINE

- Activités à contraintes particulières*
- Une réponse "oui" au QS

LICENCIÉ(E) MAJEUR

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ FFH

RENOUVELLEMENT LICENCE

Options :

- Loisir
- Cadre pratiquant

CACI

PREMIÈRE OPTION DANS UNE DISCIPLINE

- Option Cadre pratiquant, Loisir, Compétition
- Activités à contraintes particulières*
- Une réponse "oui" au QS

RENOUVELLEMENT OPTION DANS UNE DISCIPLINE

- Compétition
- Activités à contraintes particulières*
- Une réponse "oui" au QS

* Les activités à contraintes particulières sont les suivantes : plongée, tir sportif, biathlon et ball-trap.
Pour la plongée, la première année, le CACI doit être délivré par un médecin fédéral FFH ou FFESSM.

NOUS CONTACTER

SECRETARIAT



• 06.79.70.78.87

• secretaire.handibrest@gmail.com